

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 625 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances

n° 625

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 511 du 30/06/1939

Date de publication
20 juin 1939

Date du numéro
30 juin 1939

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884:

TEXTE INTÉGRAL

Art.1er

— Sont promulgués à la Côte française des Somalis et dépendances : 1° Le décret du 28 mai 1959 portant organisation du cadre général des services civils des colonies autres que l'Indochine; 2° Le décret du 51 mai 1959 maintenant en position de mission à la Côte française des Somalis M. Besairie, séologue principal de 1er classe des colonies, Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

Hubert Deschamps.